

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**AMEN LEASE**

Siège social : 124, Avenue de la Liberté 1002 Tunis

La Société Amen lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2007** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **18 avril 2008**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes CAF (Abdessttar MABKHOUT) et FAC (Dorsaf LITAIEM)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007
(établi sur la base de valeurs de liquidation)
(exprimé en dinars)

	Notes	<u>31-déc 2007</u>	<u>31-déc 2006</u>
A C T I F S			
Im mobilisations utilisées par la société	1	<u>3 572 873</u> <u>3 572 873</u>	<u>3 036 085</u> <u>3 036 085</u>
Im mobilisations financières	2	<u>856 745</u> <u>856 745</u>	<u>3 082 294</u> <u>3 082 294</u>
Créances sur la clientèle	3	<u>15 799 395</u> <u>15 799 395</u>	<u>42 652 616</u> <u>42 652 616</u>
Autres actifs	4	<u>1 162 327</u> <u>1 162 327</u>	<u>1 045 302</u> <u>1 045 302</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	5	<u>169 630</u>	<u>770 742</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u><u>21 560 970</u></u>	<u><u>50 587 039</u></u>
P A S S I F S			
Emprunts	6	28 252 074	49 370 086
Provisions pour charges futures		0	1 704 018
Autres passifs	7	662 754	981 420
Concours bancaires et autres passifs financiers	8	660 131	4 752 710
TOTAL DES PASSIFS		<u><u>29 574 958</u></u>	<u><u>56 808 234</u></u>
C A P I T A U X P R O P R E S			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		5 408 282	5 408 282
Résultats reportés		(21 629 477)	(20 748 305)
Modifications comptables affectant les résultats reportés			
Total des capitaux propres avant résultat		<u>(6 221 195)</u>	<u>(5 340 023)</u>
Résultat		(1 792 793)	(881 172)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	<u><u>(8 013 988)</u></u>	<u><u>(6 221 195)</u></u>
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		<u><u>21 560 970</u></u>	<u><u>50 587 039</u></u>

Le CMF a invité la société à communiquer les notes complémentaires aux états financiers (les informations sur les parties liées, les informations sur les engagements hors bilan)

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007
(établi sur la base de valeurs de liquidations)
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc 2007</u>	<u>31-déc 2006</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus bruts de leasing		15 735 068	34 326 415
Autres produits d'exploitation		118 337	643 077
Variation des produits réservés		1 514 347	2 314 579
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(13 956 987)	(29 380 475)
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des produits d'exploitation</u>	10	<u>3 410 765</u>	<u>7 903 596</u>
		<hr/>	<hr/>
CHARGES FINANCIERES			
	11	<u>(2 914 425)</u>	<u>(5 588 361)</u>
		<hr/>	<hr/>
PRODUITS DES PLACEMENTS			
	12	<u>722 728</u>	<u>219 128</u>
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des produits nets</u>		<u>1 219 068</u>	<u>2 534 363</u>
		<hr/>	<hr/>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	13	665 981	949 360
Autres charges d'exploitation	14	702 342	792 474
Dotations aux amortissements	15	53 809	212 550
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	16	(1 471 614)	2 109 705
Dotations aux autres comptes de provisions	17	(1 594 703)	2 042 732
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>(1 644 185)</u>	<u>6 106 821</u>
		<hr/>	<hr/>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		<u>2 863 253</u>	<u>(3 572 458)</u>
		<hr/>	<hr/>
Résultat des corrections de valeurs/actifs et passifs	18	(3 183 798)	3 399 570
Autres gains ordinaires	19	126 923	275 618
Autres pertes ordinaires	20	1 581 412	687 096
		<hr/>	<hr/>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
		<u>(1 775 034)</u>	<u>(584 365)</u>
		<hr/>	<hr/>
Impôts sur les bénéfices	21	(17 759)	(296 807)
		<hr/>	<hr/>
RESULTAT NET			
		<u>(1 792 793)</u>	<u>(881 172)</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	31.Déc <u>2007</u>	31.Déc <u>2006</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	22	24 411 789	38 041 897
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	23	(1 389 644)	(1 753 955)
Intérêts payés	24	(3 091 547)	(6 226 329)
Impôts et taxes payés	25	(3 165 243)	(6 265 645)
Autres flux liés à l'exploitation	26	(1 653 573)	201 932
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>15 111 782</u>	<u>23 997 899</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	27	(319 300)	(1 230 521)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	28	8 704 190	14 250 954
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	29	(11 550)	29 753
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	30	952 998	672 746
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>9 326 338</u>	<u>13 722 932</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	6-1	0	0
Remboursement d'emprunts	6-1	(20 946 653)	(39 917 741)
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(20 946 653)</u>	<u>(39 917 741)</u>
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		<u>0</u>	<u>0</u>
		<hr/>	<hr/>
Variation de trésorerie		<u>3 491 467</u>	<u>(2 196 910)</u>
		<hr/>	<hr/>
Trésorerie au début de l'exercice		(3 981 968)	(1 785 058)
		<hr/>	<hr/>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(490 501)	(3 981 968)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Amen de Leasing « Amen Lease » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 décembre 1993 avec un capital de 10.000.000 DT divisé en 1.000.000 actions de 10 DT chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage industriel, commercial, agricole ou touristique et d'une façon générale toutes opérations de leasing et de location sous toutes leurs formes.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même, la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail. A partir du 1^{er} janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont, conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi de finances n° 2006-85 du 25 décembre 2006, déductibles en totalité dans la limite du bénéfice imposable.

2. MODE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ET HYPOTHESE DE LA CONTINUITE DE L'EXPLOITATION

La société « Amen Lease » a arrêté l'activité de financement de nouveaux contrats de leasing depuis le mois d'août 2005, compte tenu de l'ampleur du coût des risques avérés et des déficits d'exploitation importants qu'elle a accusés.

Dans ce contexte, la société « Amen Lease » a entamé un processus de recherche de solutions stratégiques visant le remboursement des créanciers et le redéploiement du personnel dans les autres filiales du groupe « Amen ». Ce processus, encadré par la direction et le groupe Amen, consiste à accentuer l'effort de recouvrement des créances ordinaires et contentieuses de façon à honorer tous les engagements de la société vis-à-vis des tiers.

Nous signalons que les emprunts de l'Etat et de la BEI de respectivement 21.478 mDT et 13.803 mDT et échéant in fine en 2013 et en 2014 ont été remboursés par anticipation en février 2007 pour l'emprunt de l'Etat et janvier 2008 pour l'emprunt BEI. Cette mesure a permis d'alléger les engagements de la société et de réduire ses charges financières de 11.153 mDT pour l'emprunt de l'Etat et de 3.300 mDT pour l'emprunt de la BEI.

L'agrément de la société « Amen Lease » en qualité d'établissement de crédit, après avoir été prorogé, a été retiré par le ministère des finances avec effet à partir du premier janvier 2008. La décision de retrait ayant été signifiée le 8 janvier 2008, la société, en application des dispositions des articles 16, 17, 18 et 19 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit, est entrée en liquidation. A ce jour, la désignation officielle du liquidateur en vertu de l'article 16 de cette même loi n'a pas encore eu lieu.

L'utilisation des principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation n'est plus appropriée dans les circonstances. Par conséquent, les présents états financiers comprennent les redressements jugés nécessaires pour les établir sur une base liquidative.

Par ailleurs, et compte tenu des incertitudes quant au moment de la réalisation des éléments d'actif, la société a présenté son bilan sans procéder à la distinction entre les éléments courants et non courants de l'actif et du passif.

3. BASES DE MESURE PERTINENTES

Compte tenu de la remise en cause de l'hypothèse de continuité d'exploitation, les bases de mesure adoptées par la société pour l'établissement de ses états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 peuvent être résumées comme suit :

3.1. Immobilisations utilisées par la société :

Figurent sous cet intitulé les immobilisations corporelles et incorporelles détenues par la société « Amen Lease » à des fins administratives et de soutien.

Le matériel de transport, mobilier de bureau et le matériel informatique ont fait l'objet d'un inventaire physique et seules les immobilisations figurant sur l'inventaire physique ont été retenues et ont été évaluées à leurs valeurs comptables nettes estimées proches de leurs valeurs marchandes.

Les immobilisations corporelles encours, terrains et immeubles ont été évaluées à leurs valeurs d'expertise.

Pour les logiciels et les installations générales exploitées par la société, leur valeur de réalisation attendue a été retenue pour zéro.

3.2. Titres de participation :

Figurent sous cet intitulé :

- Pour les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société « Amen Lease » mais non détenus à des fins de contrôle et en raison de leur cession, intervenue en 2008, ces titres figurent au bilan à la valeur de réalisation nette correspondant au prix de cession diminué des coûts de la vente.
- Pour les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet de conventions de portage ou de rétrocession. Parmi ces titres, certains ont été cédés en 2008 et figurent au bilan à leur valeur de réalisation nette ; d'autres, ne sont pas encore totalement cédés et leur valeur au bilan correspond à l'actualisation, au taux de rémunération effectif d'origine, des flux de trésorerie futurs stipulés contractuellement.

3.3. Créances sur la clientèle :

En faisant prévaloir la substance économique des contrats de crédit bail sur leur forme juridique, figurent sous cet intitulé les créances de la société « Amen Lease » envers sa clientèle au titre des concours financiers découlant des opérations de leasing mobilier et immobilier.

Outre les créances échues et impayées, cette rubrique comporte l'encours financier hors taxes qui recense :

- les loyers hors taxes à échoir déduction faite de la marge brute (intérêts, autres frais accessoires,...)
- le cas échéant, la valeur résiduelle des immobilisations en cause à l'issue de la période de location contractuelle pour la part qui concourt à l'amortissement du capital.

Les créances sur la clientèle figurent au bilan à leur valeur recouvrable estimée déterminée selon une approche différenciée pour les créances ordinaires et les créances contentieuses :

Créances ordinaires :

Il s'agit des actifs courants (Classe « A »), des actifs nécessitant un suivi particulier (Classe « B1 »), des actifs incertains (Classe « B2 »), des actifs préoccupants (Classe « B3 ») et des actifs compromis hors contentieux au sens des dispositions de l'article 8 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et évaluation des engagements telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

La valeur recouvrable estimée de ces créances correspond à la somme des flux suivants :

- Les montants en hors taxes effectivement encaissés du 1er janvier au 27 février 2008 actualisés, au taux d'intérêt effectif d'origine moyen par client.
- Les impayés au 31 décembre 2007 ;
- Les loyers à facturer exprimés en hors taxes pour la période allant du 28 février 2008 à date de la fin des contrats actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine moyen des contrats de leasing ;
- Les valeurs résiduelles à encaisser exprimées en hors taxes actualisées au taux d'intérêt effectif d'origine moyen des contrats de leasing..

Cette somme des flux futurs actualisés du portefeuille ordinaire a été corrigée d'une décote calculée sur la base d'un taux de risque (ou de défaillance) moyen de 8,3 % estimé par référence à l'historique de la société depuis l'année 2005, pour tenir compte du risque des retours impayés.

Créances contentieuses :

Il s'agit des actifs compromis transférés à contentieux au sens des dispositions de l'article 8 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et évaluation des engagements telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

La valeur recouvrable estimée de ces créances correspond à la somme des flux suivants :

- Les montants effectivement encaissés du 1^{er} janvier au 27 février 2008;
- Les encaissements attendus à partir du 28 février 2008 au titre des impayés et de l'encours de chaque client.

Toutefois, il n'a pas été possible de procéder à une estimation fiable des délais probables d'encaissement des flux attendus à compter du 28 février 2008, et par conséquent ces flux n'ont pas été actualisés.

3.4. Emprunts :

Le principal des emprunts débloqués ainsi que les intérêts courus, à la date de clôture de l'exercice, figurent au passif du bilan sous l'intitulé « Emprunts ».

4. FAITS SAILLANTSContrôle fiscal :

En application des dispositions de la loi n° 2006-25 du 15 mai 2006 relative à l'amnistie fiscale, la société « Amen Lease » a bénéficié, au cours de l'exercice 2006, de l'abandon des pénalités de retard se rapportant à la dette fiscale relative aux impôts et taxes dus au titre du 2^{ème} contrôle fiscal auquel la société a été soumise.

Par ailleurs, la société a demandé, au cours de l'exercice 2006, le remboursement de la TVA gelée sur la base du montant arrêté par le tribunal de première instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel de Tunis pour 408.309 DT.

Remboursements anticipés :

La société Amen Lease a procédé au remboursement anticipé du crédit de l'état de 21.478 mDT, se détaillant comme suit :

(En mDT)

Année de remboursement	Montant
2006	14.500
févr-07	6.978
Total	21.478

Ce remboursement a permis à la société un gain en intérêts de 11.153 mDT.

La société Amen Lease a procédé au remboursement anticipé du crédit BEI de 13.803 mDT (évalué au cours historique), se détaillant comme suit :

(En mDT)

Année de remboursement	Montant au cours historique	Commission de risque de change	Total Montant payé
Jan -08	13.803	86	13.889
Total	13.803	86	13.889

Ce remboursement a permis à la société un gain en intérêts de 3.300 mDT.

Note 1 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

**Tableau des immobilisations utilisées par la société
exercice clos le 31 décembre 2007(exprime en dinars)**

Désignation	Taux d'amrt	Valeur brute					Amortissements						Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cession	Réglé	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Cession	Réglé	Fin de période	
Matériel de transport	20%	155 871		35 500	0	120 371	87 938	25 473		15 100		98 311	22 060
Mobilier de bureau	10%	115 148				115 148	77 774	7 894				85 668	29 480
Matériel informatique	15%	209 388		5 586		203 802	132 511	20 442		3 337	698	150 314	53 488
Installations générales	10%	0			0	0	0	0		0	0	0	0
Immobilisations propres en cours		3 603 900	336 571		457 321	4 397 792	750 000	179 948				929 948	3 467 844
TOTAUX		4 084 307	336 571	41 086	457 321	4 837 113	1 048 223	233 757		18 437	698	1 264 241	3 572 873

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Titres immobilisés	553 800	2 170 000
- Prêts au personnel (à long et court terme)	157 599	181 829
- Dépôts et cautionnements versés	11 550	4 100
<u>Totaux</u>	<u>722 949</u>	<u>2 355 929</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(22 588)	(93 221)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	(14 908)	(14 908)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(3 800)	(3 800)
A ajouter :		
Correction de valeur des titres immobilisés (base liquidative)	175 092	838 294
<u>Montant net</u>	<u>856 745</u>	<u>3 082 294</u>

Les acquisitions et cessions enregistrées au cours de l'exercice 2007, sur le poste "Titres Immobilisés" s'analysent ainsi:

	<u>Montant</u>
Soldes au 31 Décembre 2006	2 170 000
Acquisitions de L'exercice:	
Cessions de L'exercice:	(1 616 200)
*Amen Invest	(375 000)
*Comar Invest	(200 000)
*El Khir	(149 200)
*Kawaress	(312 000)
*Société Immobiliere et Touristique de Tunisie (SITT)	(280 000)
* Société Touristique et Thermale Kroumiri	(100 000)
*Société MIXAL	(200 000)
Soldes au 31 Décembre 2007	<u>553 800</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nbre d'actions</u>	<u>VN</u>	<u>Valeur d'origine</u>	<u>Prov/dépréciation</u>	<u>Correction/val</u>
* Comar Investissement - SICAF		100	0		
*Société de Développement Agricole -EL-KHIR	498	100	49 800	22 588	
*Société KAWARIS	1 040	100	104 000		19 989
*Société Immobilier et Touristique de Tunisie (SITT)		10	0		
*AMEN INVEST		125	0		
* Société Touristique et Thermale Kroumiri	2 000	100	200 000		76 070
*Société MIXAL	2 000	100	200 000		79 033
			<u>553 800</u>	<u>22 588</u>	<u>175 092</u>

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

Les créances ordinaires ont été estimées suivant leurs valeurs recouvrables correspondant à la somme des flux suivants:

- Les montants en hors taxes effectivement encaissés du 1er janvier au 27 février 2008 actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine moyen des contrats de leasing.
- Les impayés au 31 décembre 2007,
- Les loyers à facturer exprimés en hors taxes pour la période allant du 28 février 2008 à la date de la fin des contrats actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine moyen des contrats de leasing,
- Les valeurs résiduelles à encaisser en hors taxes actualisées au taux d'intérêt effectif d'origine moyen des contrats de leasing.

Cette somme des flux futurs actualisés du portefeuille ordinaire a été corrigée d'une décote calculée sur la base d'un taux de risque (ou de défaillance) moyen de 8,3 % estimé par référence à l'historique de la société depuis l'année 2005, pour tenir compte du risque des retours impayés,

La valeur recouvrable des créances contentieuses est estimée à la somme des flux suivants :

- Les montants effectivement encaissés du 1er janvier au 27 février 2008,
- Les encaissements attendus à partir du 28 février 2008 au titre des impayés et de l'encours de chaque client.

Toutefois, il n'a pas été possible de procéder à une estimation fiable des délais probables d'encaissement des flux attendus à compter du 1er février 2008, et par conséquent ces flux n'ont pas été actualisés.

	déc-07	déc-06
<u>Créances ordinaires</u>	6 689 793	20 347 508
<u>Montant total</u>	6 689 793	20 347 508
<u>Créances contentieuses</u>	9 109 602	22 305 108
<u>Montant total</u>	9 109 602	22 305 108
<u>Solde des créances sur la clientèle</u>	15 799 395	42 652 616

Les corrections de valeurs clients sont détaillées comme suit:

	Client contentieux	Client ordinaires	Total
Encours	24 441 287	6 679 435	31 120 722
Imapysés	23 245 079	744 869	23 989 948
<u>Total engagement</u>	47 686 366	7 424 304	55 110 670
Crédits non affectés	52 227	70 738	122 965
Produit comptabilisé d'avance	439 077		439 077
Dépôt de garantie	28 000	3 000	31 000
<u>Engagement net</u>	47 167 063	7 350 566	54 517 628
<u>Agios réservés</u>	4 098 465	40 674	4 139 139
<u>Provisions</u>	32 706 403	1 255 805	33 962 208
<u>Valeurs comptable nettes</u>	10 362 195	6 054 086	16 416 281
<u>Valeurs liquidatives</u>	9 109 602	6 689 793	15 799 395
<u>Corrections de valeurs</u>	(1 252 593)	635 707	(616 886)

NOTE 4 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

		déc-07	déc-06
- Créances sur le personnel	(1)	2 900	5 058
- Etat, crédit de TVA	(2)	469 878	341 959
- Etat, crédit d'IS	(3)	529 566	517 502
- Créances sur cessions d'immobilisations	(4)	3 000	20 000
- Autres comptes débiteurs	(5)	156 983	160 042
- Produits à recevoir			741
<u>Total</u>		1 162 327	1 045 302

(1) Ces créances représentent essentiellement des avances et acomptes servis au personnel.

- (2) Le crédit de TVA s'élevant à 469.878 DT correspond au crédit de TVA gelé pour 408.309 DT (régé par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999), le crédit de TVA à fin juillet 2000 arrêté suite au redressement fiscal pour 51.152 DT ainsi qu'une TVA récupérable pour 10.417 DT.
- (3) Ce crédit d'IS correspond au report d'impôts au 31/12/2007 compte tenu des résultats du redressement fiscal.
- (4) Ce crédit d'IS correspond au report d'impôts au 31/12/2007 compte tenu des résultats du redressement fiscal.
- (5) Il s'agit d'une créance envers Radhia Gagui effectivement encaissée en 2007.
- (6) Ils correspondent aux créances envers TUNIPACK pour 155.000 DT.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Coupons échus à l'encaissement		
- Banques	169 362	770 330
- Caisses	268	411
- Régies d'avances et accreditifs		
<u>Total</u>	<u>169 630</u>	<u>770 742</u>

NOTE 6 : EMPRUNTS

Les emprunts se détaillent comme suit :

		<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Emprunts bancaires	7.1	17 889 194	32 072 648
- Intérêts courus/emprunts bancaires		194 728	263 809
- Emprunts obligataires	7.1	9 964 000	16 727 200
- Intérêts courus/emprunts obligataires		204 151	306 429
<u>Total des emprunts</u>		<u>28 252 074</u>	<u>49 370 086</u>

NOTE 6-1 : EMPRUNTS

Tableau des emprunts
situation au 31 décembre 2007(exprime en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Autres	Fin de période		
								Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>										
<u>BANQUES RESIDENTES</u>										
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,5	Trimestriellement (2003-2007)	2 000 000	0	2 000 000		0		
Amen Bank	7 000 000	TMM+2	Trimestriellement (2003-2008)	2 884 855	0	1 427 736		1 457 119		1 457 119
B.I.A.T	3 000 000	TMM+1,75	Semestriellement (2002-2007)	300 000	0	300 000		0		
CREDIT MINISTERE DES FINANCES	21 478 498	8,25%	Remboursement integral 2013	6 978 499	0	6 978 499		0		

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Autres	Fin de période		
								Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	TMM+2	Semestrielle ment (2003-2008)	1 707 787	0	1 116 366		591 421		591 421
STUSID	2 500 000	TMM+1,75	Semestrielle ment (2002-2007)	250 000	0	250 000		0		
<u>Sous-total</u>	-	-		14 121 141	0	12 072 601	0	2 048 540	0	2 048 540
<u>BANQUES NON RESIDENTES</u>										
BEI	10 612 000	7,17		10 612 000	0	1 334 901		9 277 099		9 277 099
BEI	1 551 200	7,12		1 551 200	0	96 719		1 454 481		1 454 481
BEI	1 558 499	7,13		1 558 500	0	97 142		1 461 358		1 461 358
BEI	1 610 400	6,66		1 610 400		0		1 610 400		1 610 400
Exim Bank (JPY)	6 867 000	TMM+0,5	Semestrielle ment (1999-2011)	2 619 407	0	582 090		2 037 317	1 455 227	582 090
<u>Sous-total</u>	-	-		17 951 507	0	2 110 852	0	15 840 655	1 455 227	14 385 428
<u>Total des crédits bancaires</u>				32 072 648	0	14 183 453	0	17 889 195	1 455 227	16 433 968
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>										
Amen Lease 2000 (II)	10 000 000	7,00%	Annuellement (2003-2007)	2 000 000	0	2 000 000		0		
Amen Lease 2001 (I)	20 000 000	7,75%	Annuellement (2002-2011)	8 000 000	0	2 400 000		5 600 000	3 000 000	2 600 000
Amen Lease 2001 (II)	5 000 000	7,50%	Annuellement (2002-2008)	1 500 000	0	700 000		800 000		800 000
Amen Lease 2002 (II)	11 880 000	7,50%	Annuellement (2003-2009)	5 227 200	0	1 663 200		3 564 000	1 900 800	1 663 200
<u>Total des emprunts obligataires</u>				16 727 200	0	6 763 200	0	9 964 000	4 900 800	5 063 200
<u>TOTAL GENERAL</u>				48 799 848	0	20 946 653	0	27 853 195	6 356 027	21 497 168

NOTE 7 : AUTRES PASSIFS

L'analyse des autres postes de passifs se présente comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Fournisseurs et comptes rattachés	144 924	131 410
- Personnel	187 342	231 595
- Etat, impôts et taxes	112 093	436 513
- CNSS et assurances	35 456	36 616
- Autres créditeurs divers	182 938	145 285
<u>Total</u>	<u>662 754</u>	<u>981 420</u>

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit:

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestations de services	121 109	107 594
<u>Sous total</u>	<u>121 109</u>	<u>107 594</u>
<i><u>Fournisseurs d'immobilisations</u></i>		
- Fournisseurs, retenues de garantie	23 307	23 307
- Fournisseurs en attente	508	508
<u>Sous total</u>	<u>23 815</u>	<u>23 815</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>144 924</u>	<u>131 410</u>
Les dettes envers le personnel se présentent ainsi :		
	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	187 342	107 402
- Personnel, autres charges à payer	0	124 193
	<u>187 342</u>	<u>231 595</u>
Les dettes envers l'Etat au titre des impôts et taxes se présentent ainsi :		
	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Etat, retenues sur salaires	5 700	6 220
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	29 371	60 104
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière		
- Etat, TVA à payer	75 436	368 185
- Etat, autres impôts et taxes à payer	1 587	2 004
	<u>112 093</u>	<u>436 513</u>
Les dettes envers la CNSS et les assurances se présentent ainsi :		
	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- C.N.S.S	28 158	29 224
- Assurance groupe	7 298	7 392
	<u>35 456</u>	<u>36 616</u>
Les dettes envers les autres créiteurs divers se présentent ainsi :		
	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Autres comptes créditeurs	6 806	1 250
- Diverses charges à payer	138 059	105 962
- Comptes d'attente	38 073	38 073
	<u>182 938</u>	<u>145 285</u>

NOTE 8 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Concours bancaires courants		
- Banques, découverts	660 131	4 752 710
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>660 131</u>	<u>4 752 710</u>

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Capital social	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	725 969	725 969
- Réserve facultative	4 090 000	4 090 000
- Réserves pour risques généraux	300 000	300 000
- Réserves pour fonds social	292 313	292 313
- Résultats reportés	(21 629 477)	(20 748 305)
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>(6 221 195)</u>	<u>(5 340 023)</u>
	<hr/>	<hr/>
Résultat de l'exercice	(1 792 793)	(881 172)
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>(8 013 988)</u>	<u>(6 221 195)</u>

NOTE 10 : REVENUS

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Loyers + préloyers	15 735 068	34 326 415
	<hr/>	<hr/>
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>15 735 068</u>	<u>34 326 415</u>
	<hr/>	<hr/>
- Intérêts de retard	109 226	623 749
- Produits accessoires	9 112	19 328
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>118 337</u>	<u>643 077</u>

- Produits réputés réservés en fin de période	1 514 347	2 314 579
	<hr/>	<hr/>
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>1 514 347</u>	<u>2 314 579</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations	(13 956 987)	(29 380 475)
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>3 410 766</u>	<u>7 903 596</u>

NOTE 11 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	1 157 460	1 741 190
- Intérêts des crédits des banques résidentes	1 614 371	3 520 721
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	0	124 403
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>2 771 831</u>	<u>5 386 314</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	142 594	77 171
- Intérêts sur billets de trésorerie	0	124 876
- Pénalités sur Cotisations sociales		
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>142 594</u>	<u>202 047</u>
	<hr/>	<hr/>
<u>Total général</u>	<u>2 914 425</u>	<u>5 588 361</u>

NOTE 12 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Le détail des produits des placements se présente comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Produits réalisés sur cessions des titres immobilisés	722 728	185 991
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>722 728</u>	<u>185 991</u>
	<hr/>	<hr/>
- Produits acquis sur titres immobilisés		33 137
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>722 728</u>	<u>219 128</u>

NOTE 13 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Salaires et complément de Salaires	557 922	829 537
- Cotisations de sécurité sociales sur Salaires	81 545	85 676
- Autres Charges sociales	26 514	34 147
<u>Total</u>	<u>665 981</u>	<u>949 360</u>

NOTE 14 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Achat de matières et fournitures	12 598	13 884
<u>Total des achats</u>	<u>12 598</u>	<u>13 884</u>
- Locations	73 278	182 159
- Entretien et réparations	12 996	14 591
- Primes d'assurances	10 307	8 220
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>96 581</u>	<u>204 970</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	309 503	222 812
- Publicités, publications, relations publiques	2 505	20 109
- Déplacements, missions et réceptions	37 767	51 188
- Frais postaux et de télécommunications	37 964	46 723
- Services bancaires et assimilés	103 170	88 430
- Autres	60 664	78 290
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>551 573</u>	<u>507 552</u>
- Jetons de présence	7 000	(500)
<u>Total des charges diverses</u>	<u>7 000</u>	<u>(500)</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	13 286	13 703
- T.C.L	9 981	17 149
- Droits d'enregistrement et de timbres	6 387	10 925
- Autres impôts et taxes	4 934	24 790
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>34 589</u>	<u>66 567</u>
<u>Total général</u>	<u>702 342</u>	<u>792 474</u>

NOTE 15 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	0	118 108
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	53 809	94 442
<u>Total</u>	<u>53 809</u>	<u>212 550</u>

NOTE 16 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées s'analysent ainsi :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	3 059 174	6 110 273
- Reprise de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 530 788)	(2 967 612)
- Reprise de provisions pour risque et charges		(1 032 956)
<u>Total</u>	<u>(1 471 613)</u>	<u>2 109 705</u>

NOTE 17: DOTATIONS NETTES AUX AUTRES COMPTES DE PROVISIONS

Les dotations nettes de l'exercice aux autres comptes de provisions s'analysent ainsi :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs courants	22 588	21 665
- Reprises de provisions pour dépréciation des actifs courants	(93 221)	(67 507)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	179 948	125 000
- Dotations aux provisions pour risques et charges et litige		1 963 574
- Reprise sur provisions pour risques et charges et litige	(1 704 018)	
<u>Total</u>	<u>(1 594 703)</u>	<u>2 042 732</u>

NOTE 18 : RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR ACTIFS ET PASSIFS

Le résultat des corrections de valeurs sur actifs et passifs se détaille comme suit:

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
<u>Corrections de valeurs, Charges</u>		
- Correction des titres immobilisés	838 293	
- Correction des autres passifs	83 055	
- Correction des immobilisations incorporelles	0	118 108
- Correction des immobilisations utilisées par la société	698	56 507
- Correction des frais d'émission et		
PRO	0	72 256
- Correction des autres actifs	0	351 009
- Correction des créances envers la clientèle	616 886	

<u>Sous Total (Charges)</u>	<u>1 538 933</u>	<u>597 880</u>
	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
<i><u>Corrections de valeurs, Produits</u></i>		
- Correction immobilisations propres	457 321	10 764
- Correction des titres immobilisés	175 092	838 293
- Correction des créances envers la clientèle	(2 582 955)	2 582 954
- Correction des autres actifs	0	20 000
- Correction des provisions pour risques et charges	0	200 000
- Correction des autres passifs	305 677	345 439
	<u>(1 644 865)</u>	<u>3 997 450</u>
<u>Sous Total (Produits)</u>		
<u>Résultat des corrections de valeurs</u>	<u>(3 183 798)</u>	<u>3 399 570</u>

NOTE 19 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires se présente comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	0	183 502
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	4 818	2 910
- Gains dues au redressement fiscal (Crédit de TVA 7/2000)	117 502	51 152
- Autres gains sur éléments exceptionnels	4 604	38 054
	<u>126 923</u>	<u>275 618</u>
<u>Total</u>		

NOTE 20 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires se présente comme suit :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Pertes nettes sur cessions d'immobilisations en leasing	1 480 473	
- Pertes dues au redressement fiscal		687 096
- Autres pertes sur éléments d'actif	100 939	
	<u>1 581 412</u>	<u>687 096</u>

NOTE 21 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit:

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- IS au titre de l'exercice 2007	17 759	39 325
- IS au titre d'exercices antérieurs (suite au redressement fiscal)		257 482
	<u>17 759</u>	<u>296 807</u>
<u>Total</u>		

NOTE 21-1 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
Bénéfice comptable	(1 775 034)	(841 847)
A réintégrer		
- Différences entre amortissements fiscaux et amortissements financiers des immobilisations cédées au cours de l'exercice	159 515	289 589
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux	198 058	41 938
- Dotations aux provisions/créances douteuses	3 059 174	6 110 273
- Dotations aux provisions/risques et charges		281 221
- Provisions fiscales 2007/2003	4 333 320	1 365 029
- Droit de timbres	2 385	6 170
- Pénalités fiscales		8 315
- Diverses charges non déductibles	3 183 798	68 910
- Dotations aux provisions: titres de participations	22 592	
A déduire		
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux des immobilisations cédées au cours de l'exercice	606 194	550 266
- Provisions fiscales 2007/2003	4 333 320	1 365 029
- Reprises sur provisions comptables	3 629 831	1 371 047
- Dividende et tantième	48 000	63 000
- Correction de valeurs produits/éléments d'actifs		1 832 665
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>566 463</u>	<u>2 147 591</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	566 463	2 147 591
Bénéfice fiscal	<u>0</u>	<u>0</u>
Base imposable	<u>0</u>	<u>0</u>
Impôt au taux de 35% (ou minimum d'impôt)	<u>17 759</u>	<u>39 325</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	<u>(432 053)</u>	<u>469 178</u>
- Acomptes provisionnels payés		
- Retenues sur placements et autres	<u>29 704</u>	<u>2 199</u>
Impôt à payer (différé)	(443 998)	(432 053)

NOTE 22 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

	<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ 30 623 569	29 870 398
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- (23 989 948)	(30 623 569)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	- (31 000)	(101 000)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+ 31 000	31 000
- Produit à recevoir en début de période	+ 344 023	411 084
- Produits à recevoir en fin de période	- (154 292)	(344 023)
- Pts de cession en attente d'affectation début de période	- (436 768)	(191 768)
- Pts de cession en attente d'affectation fin de période	+ 439 077	436 768

- Produits constatés d'avance en début de période	-	(837 672)	(1 546 975)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	325 756	837 672
- Clients créditeurs en début de période	-	(335 897)	(1 107 978)
- Clients créditeurs en fin de période	+	122 965	335 897
- TVA collectées	+	2 457 572	5 064 899
- TVA à refacturer en début de période	+	0	0
- Revenus bruts de l'exercice	+	15 735 068	34 326 415
- Autres produits d'exploitation	+	118 337	643 077
		<hr/>	<hr/>
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>24 411 789</u>	<u>38 041 897</u>

NOTE 23 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Charges à répartir	+	0	0
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(17 316)	(17 316)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	17 316	17 316
- Autres créances sur le personnel en début de période	-	(5 301)	(1 343)
- Autres créances sur le personnel en fin de période	+	2 900	5 301
- Prêts au personnel en début de période	-	(181 829)	(236 906)
- Prêts au personnel en fin de période	+	157 599	181 829
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(1 709)	(4 746)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	0	1 709
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	105 994	147 495
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(144 924)	(105 994)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	0	0
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	107 726	154 225
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(187 342)	(107 726)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	123 869	59 323
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	0	(123 869)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	6 220	15 728
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(5 700)	(6 220)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	27 104	12 130
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(29 371)	(27 104)
- C.N.S.S en début de période	+	29 224	101 468
- C.N.S.S en fin de période	-	(28 158)	(29 224)
- C.N.R en début de période	+		
- Assurance groupe en début de période	+	7 392	9 259
- Assurance groupe en fin de période	-	(7 298)	(7 392)
- Ristourne sur assurance groupe	-	0	0
- Diverses charges à payer en début de période	+	105 962	78 922
- Diverses charges à payer en fin de période	-	(138 059)	(105 962)
- TVA payées sur biens et services	+	75 436	67 784

- Charges de personnel	+	665 981	949 360
- Autres charges d'exploitation	+	702 342	790 057
- Impôts et taxes	+	1 587	(64 150)
		<hr/>	<hr/>
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		1 389 644	1 753 955

NOTE 24 : INTERETS PAYES

		<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	(4 737)	(103 884)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	0	4 737
- retenues sur revenus de capitaux mobiliers en début de période	+	33 000	45 159
- retenues sur revenus de capitaux mobiliers en fin de période	-	(22 500)	(33 000)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	306 429	462 020
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	(204 151)	(306 429)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+	263 809	957 577
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	(194 728)	(263 809)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+		
- Charges financières	+	2 914 425	5 588 361
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de			
remboursement des emprunts	-	0	(124 403)
- Reprises sur Provisions pour risques de change	+		
		<hr/>	<hr/>
<u>Intérêts payés</u>		3 091 547	6 226 329

NOTE 25 : IMPOTS PAYES

		<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Etat, impôts différés en début de période	-	0	0
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	39 325	60 446
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	(17 759)	(39 325)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	436 513	(835 558)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(112 093)	1 419 156
- TVA payées	+	2 689 405	5 557 451
- Impôts et taxes	+	112 093	64 150
- Impôts sur les bénéfices	+	17 759	39 325
		<hr/>	<hr/>
<u>Impôts payés</u>		3 165 243	6 265 645

NOTE 26 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Autres comptes débiteurs en début de période		246 015	414 141
- Autres comptes débiteurs en fin de période		(1 156 427)	(246 015)
- Autres comptes créditeurs en début de période		(18 634)	(120 256)
- Autres comptes créditeurs en fin de période		6 806	18 634
- Comptes d'attente en début de période		(37 643)	(44 325)
- Comptes d'attente en fin de période		38 073	37 643
- Produits des placements		722 728	100 939

- Autres gains exceptionnels		126 923	41 169
- Autres pertes exceptionnelles	-	(1 581 412)	0
		<hr/>	<hr/>
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>(1 653 573)</u>	<u>201 932</u>

NOTE 27 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	23 815	137 864
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	0	(23 815)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	0	1 390
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	295 485	1 102 621
- TVA sur Investissements	+	0	12 461
- Retenues au titre de la plus-value immobilière en début de période	+		
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>		<hr/>	<hr/>
<u>d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>319 300</u>	<u>1 230 521</u>

NOTE 28 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Créances sur cessions d'immobilisations début de période	+	215 465	230 711
- Créances sur cessions d'immobilisations fin de période	-	(433 303)	(215 465)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+		106 459
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	8 553 050	13 802 680
- Plus-values sur cessions anticipées	+		183 296
- TVA sur cessions	+	78 422	143 272
- Avances reçues sur cessions d'immobilisations début de période	-	0	0
- Avances reçues sur cessions d'immobilisations fin de période	+	290 556	0
<u>Encaissements provenant de la cession</u>		<hr/>	<hr/>
<u>d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>8 704 190</u>	<u>14 250 954</u>

NOTE 29 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+	11 550	29 753
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>		<hr/>	<hr/>
<u>d'immobilisations financières</u>		<u>11 550</u>	<u>29 753</u>

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		<u>déc-07</u>	<u>déc-06</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	1 616 200	580 000

- Produit à recevoir sur titre immobilisée de début de période	-	(838 294)	(25 443)
- Produit à recevoir sur titre immobilisée en fin de période	+	175 092	
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	0	118 189
<u>Encaissements provenant de la cession</u>			
<u>d'immobilisations financières</u>		<u>952 998</u>	<u>672 746</u>

Rapport Général

Tunis, le 10 avril 2008

Messieurs les actionnaires

de la Société Amen Lease S.A.

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société Amen Lease arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres négatifs de 8.013.988 DT y compris un déficit s'élevant à 1.792.793 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Amen Lease établis sur une base liquidative comprenant le bilan au 31 décembre 2007 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers arrêtés à cette date.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux bases de mesure pertinentes en la circonstance. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception de la limitation évoquée ci-dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des

estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

Comme il est indiqué dans les notes aux états financiers, la société n'a pas procédé, lors de son évaluation des créances contentieuses, à l'actualisation des encaissements attendus à partir du 28 février 2008 au titre des impayés et de l'encours de chaque client. De par notamment de la difficulté d'effectuer une estimation fiable et vérifiable des délais probables de réalisation des garanties reçues et de cession des biens meubles ou immeubles objet des contrats de leasing, et de procéder, par conséquent, à une appréciation raisonnable des périodes d'actualisation des encaissements espérés du portefeuille contentieux, nous n'avons pas été en mesure de mettre en oeuvre une telle actualisation qui pourrait impacter la situation financière de la société.

A notre avis, sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe précédent, les états financiers de la Société Amen Lease sont réguliers et sincères et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2007 ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie arrêtés à cette date conformément aux bases de mesure pertinentes en la circonstance.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans la note 2 aux états financiers traitant du mode de présentation des états financiers et de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Cette note indique que la société Amen Lease a arrêté l'activité de production de nouveaux contrats de leasing depuis le mois d'août 2005, et ce compte tenu de l'ampleur du coût des risques avérés et des déficits d'exploitation importants qu'elle a accusés.

L'agrément de la société « Amen Lease » en qualité d'établissement de crédit, après avoir été prorogé, a été retiré par le ministère des finances avec effet à partir du premier janvier 2008. La décision de retrait ayant été signifiée le 8 janvier 2008, la société, en application des dispositions des articles 16, 17, 18 et 19 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit, est entrée en liquidation.

A ce jour, la désignation officielle du liquidateur en vertu de l'article 16 de cette même loi n'a pas encore eu lieu.

Par ailleurs, les organes de gestion de la société ont continué à assurer la gestion de l'entreprise et la recherche de solutions stratégiques visant le remboursement des créanciers et le redéploiement du personnel dans les autres filiales du groupe « Amen ». Ce processus, encadré par la direction et le groupe Amen, comprend notamment :

- L'accentuation de l'effort de recouvrement des créances ordinaires et contentieuses de façon à honorer tous les engagements de la société vis à vis des tiers.
- Le remboursement par anticipation, en janvier 2008, de l'emprunt contracté auprès de la de la Banque Européenne d'Investissement « BEI » d'un montant de 13.803 mDT. Cette action a permis à la société d'alléger ses engagements et de réduire ses charges d'intérêts de 3.300 mDT.

En raison des circonstances précitées, les états financiers de la société n'ont pas été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires. Ils comprennent les redressements jugés nécessaires pour les établir sur une base liquidative.

Par ailleurs, et compte tenu des incertitudes quant au moment de la réalisation des éléments d'actif et de l'acquittement des obligations, la société a présenté son bilan sans procéder à la distinction entre les éléments courants et non courants de l'actif et du passif.

II- Vérifications et Informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration.

Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur le fait que le projet de résolutions qui sera soumis à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2007 fait état de « crédits contractés et de sûretés accordées à Amen Bank pour finaliser le financement du remboursement du crédit BEI décidé par le conseil d'administration du 24 octobre 2007 ». Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ne font état d'aucune information à ce sujet.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2 nouveau du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre établissement au titre de l'exercice 2007.

Nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société qui est de nature à impacter notre opinion sur les états financiers.

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Amen Lease S.A. eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des nouvelles dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore respectées.

4- La société a accusé au 31 décembre 2005 des pertes cumulées de 20.748.305 DT dont 16.847.898 DT depuis l'exercice 2004 et, à cette date, les fonds propres de la société sont devenus en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes. En application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, deux assemblées générales extraordinaires se sont réunies respectivement le 17 février 2006 et le 13 juin 2006 et ont décidé de continuer l'exploitation jusqu'à la date de la concrétisation de la fusion avec la société Tunisie Leasing prévue en début 2007 et à défaut la prise de toutes autres décisions en temps utile. Toutefois, ces assemblées générales extraordinaires n'ont pas procédé, conformément aux dispositions du même article, dans l'année qui suit la constatation des pertes, à une réduction du capital ou à une augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes.

Tunis le 10 avril 2008,

Les Commissaires aux comptes
C.A.F membre de PricewaterhouseCoopers

Abdessattar MABKHOUT

Associé

Financial Auditing and
Consulting

Dorsaf LITAIEM

Associée

Rapport spécial**Tunis, le 10 avril 2008****Messieurs les actionnaires****de la Société Amen Lease S.A.**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons reçu aucun avis de votre conseil d'administration concernant de nouvelles opérations régies par les dispositions des articles précités.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi des conventions conclues au cours d'exercices antérieurs la convention suivante a continué à produire ses effets en 2007 :

Convention de cession du portefeuille des participations de la société Amen Lease dans les sociétés du groupe AMEN, en quatre lots identiques, aux cessionnaires suivants, actionnaires de la société : Amen Bank, Comar, Parenin et PGI & Sicof.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 août 2006. Les conditions et les modalités de la cession ont été définitivement approuvées par le conseil d'administration du 15 mars 2007.

La concrétisation de cette cession au cours de 2007 est présentée dans le tableau ci-après :

Valeur	Nombre d'actions cédés	Prix total de cession
Comar Invest	2.000	212.000
El Khir	1.492	82.060
Kawaris	3.120	374.400
Amen Invest	3.750*	780.000
	Total	1.448.460

* dont 750 actions attribuées gratuitement par Amen Invest suite à son AGE du 14 mai 2007 décidant une augmentation de capital par incorporation de réserves.

Par ailleurs, et en dehors de l'opération précitée, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Les Commissaires aux comptes
C.A.F membre de PricewaterhouseCoopers

Abdessattar MABKHOUT**Associé**

Financial Auditing and Consulting

Dorsaf LITAIEM**Associée**